Compte rendu de la journée de réflexion et d'échanges du 28 avril 2010
« La place des familles dans les politiques éducatives et de jeunesse »

Participants :

Pierre-Alexandre BATAILLE - Comité consultatif de jeunes de la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes.
Magali BLANDIN - Educatrice en prévention spécialisée – Le Relais/ Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine
Stéphane BOLLEA - Comité consultatif jeunesse
Bruno CHERON - Comité consultatif jeunesse
Julien CLEMENT - Electroni[k], comité consultatif spectacle vivant et arts visuels
Annie COLLIN – Conseillère technique responsable départementale de service social élèves
Bertrand COUTURIER – Chargé de mission jeunesse au Conseil général
Marie-Hélène DAUCE– Conseillère générale, comité consultatif éducation
Pierre DOUET – Stagiaire au service communication du Conseil général
Daniel ERHEL – Président de l'Association rennaise des centres sociaux
Maxime GALLIER – Elu au Conseil régional des jeunes de Bretagne
Raphaël GARANCHER - Comité consultatif jeunesse
Rozenn GEFFROY – Vice-présidente du Conseil général, comité consultatif jeunesse
Sylvie GILBERT – Chargée de mission au Cercle Paul Bert
Karine GUILLOU – Chargée de mission au CRIJ Bretagne
Emmanuel HALET – Chargé de mission du Cercle Paul Bert, comité consultatif sport
Cyrielle HEYVANG - Comité consultatif de jeunes de la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes.
Betty LAUNAY- Elue au Conseil régional des jeunes de Bretagne
Sophie LEFEVRE – Chargée de mission démocratie participative au Conseil général
Jean LEMESLE– Président du comité consultatif jeunesse, président du CRIJ Bretagne
Patricia LONCLE – Enseignante-chercheure à l'EHESP
Catherine LOUIS - Comité consultatif éducation
Gérard LOUIS – Educateur spécialisé
Claude MARTIN – Sociologue, directeur de recherche au CNRS
Marie-Luce MARTINEAU – Assistante sociale au CDAS de Saint Malo
Roger MASSON – Vice-président du comité consultatif éducation
Mireille MASSOT – Vice-présidente du Conseil général chargée de l'éducation, comité consultatif éducation
Jacques MEUNIER – Représentant de l'ADAPEI 35
Christophe MOREAU - Comité consultatif jeunesse
Marie-Emmanuela MOREL - Comité consultatif éducation
Yves PERAN - Assistant social au CDAS de Saint Malo
Laurent PETIT– Directeur du Foyer de jeunes travailleurs – Bourg l'Evêque, Rennes
Pascal QUERE – Responsable du service Education-sports au Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Christophe SAVERET – Animateur socio-éducatif en prévention spécialisée – Le Relais/ Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine
Anne-Marie TESSIER – Animatrice au centre social Confluence de Redon
Laurent THOMAS – Directeur de la fédération Loisirs pluriels
Jean-Claude VIGOUR – Conseiller général, comité consultatif jeunesse

Préambule :
Cette journée de réflexion et d'échanges était proposée par les comités consultatifs éducation et jeunesse, tous deux préoccupés par cette question et cherchant à engager une réflexion commune qui s'éloigne des idées reçues. Etaient également invités à participer à

cette rencontre les membres des comités consultatifs sport, spectacle vivant et arts visuels et économie sociale et solidaire.

Jean LEMESLE, président du comité consultatif jeunesse, a ouvert les débats et remercié les nombreux intervenants d'avoir accepté de témoigner de leurs recherches ou de leurs expériences.

Echanges de la matinée

1. **« Comprendre la condition parentale contemporaine pour comprendre les conditions de vie des enfants », conférence de Claude MARTIN, sociologue, directeur de recherche au CNRS**
2. **Table ronde animée par Roger MASSON, vice-président du comité consultatif éducation, bénévole au Comité Associations Jeunesse Education Populaire, avec :**
   - Anne-Marie TESSIER, animatrice au centre social Confluence de Redon, référente du REAAP 35 pour le Pays de Redon
   - Laurent THOMAS, directeur de la fédération Loisirs pluriels.
   - Marie-Luce MARTINEAU et Yves PERAN, assistants sociaux au CDAS de Saint-Malo – Conseil général d'Ille et Vilaine

Suite à la conférence de Claude MARTIN, les participants retiennent sa démonstration sur la pression qui s'exerce à la fois sur les parents et les professionnels. Confrontés à des situations de plus en plus difficiles, ces derniers témoignent d'expériences diverses, mais dont l'une des similitudes réside dans la nécessité d'apporter une réponse immédiate aux familles, ce qui peut parfois entrainer une forme de précipitation.

Yves PERAN : Dans ce contexte, il apparait très important de montrer aux parents qu'ils ont des compétences.

Christophe MOREAU : Il est fondamental de prendre en compte d'autres dimensions que celle de la responsabilité : l'identité et les émotions. La question des lieux d'expression est également évoquée, comment pour les professionnels permettre les rencontres et ce, malgré le champ de contraintes plus ou moins important évoqué par Claude MARTIN.

Rozenn GEFFROY : Les parts respectives accordées à la prévention et la re-médiation font également partie des interrogations.

Roger MASSON : A partir de vos expériences, qu'apporte la participation des parents dans les activités avec les enfants et les jeunes ? Les modèles professionnels devraient-ils selon vous évoluer pour que les parents puissent s'impliquer ?

Marie-Luce MARTINEAU : 600 parents ont participé depuis le lancement du projet « être parent … » du CDAS de Saint-Malo, 150 chaque année (avec un renouvellement de l'ordre de 30 personnes). Une certaine diversité sociale s'observe avec la présence d'enseignants, de professions libérales, de personnes sans emploi ou exerçant des métiers peu qualifiés. Il s'agit essentiellement de femmes mais environ 15% d'hommes participent.
Concrètement, le CDAS s'attache à offrir aux familles un « bain culturel et social » : théâtre, sortie au château, sens artistique, créativité, échanges dans séances à thème (sur la vie de famille ou le bien-être).
Elle insiste sur l'importance de la communication parents-enfants ; en résumé plus les parents seront ouverts et bien dans leur peau, plus ils pourront communiquer avec leurs enfants. Le travail du CDAS, à l'exception de l'accompagnement scolaire, ne s'adresse pas

directement aux enfants mais leurs besoins, désirs et modes de vie sont intégrés à la démarche.

Yves PERAN : Les actions menées visent à offrir un espace, une communauté de réflexion permettant de se servir des expériences des autres. Il prend l'exemple d'échanges autour de la phrase « pour moi être parent c'est… », que les participants devaient compléter. L'exercice a permis de dédramatiser en montrant qu'il n'existe pas d'idéal. Il faut apaiser les parents notamment sur le plan de la communication avec les enfants, favoriser l'expression autour du « comment » plutôt que du « pourquoi ».

Anne-Marie TESSIER : Une réflexion partagée a été engagée au niveau du territoire autour de la question « Etre parent c'est quoi ? Comment cela se vit ? ». Les actions collectives menées auprès des familles visent, par la culture, à restaurer le lien entre parents et enfants mais également entre habitants en favorisant le sentiment d'appartenir à un territoire.
Le fait de **restaurer la confiance en soi** rejaillit sur les relations parents-enfants. Retrouver un langage simple, réapprendre à communiquer, parler à son enfant. Créer du lien entre enfants, parents et professionnels, voir ce que chacun peut apporter à l'autre.
Le travail doit permettre de limiter les attitudes de consommation (de loisirs par exemple), pour privilégier uns posture d'acteur qui permet de **sortir de l'isolement, du repli sur soi**.

Laurent THOMAS : Peu de place est accordé aux familles dans les projets politiques et éducatifs, alors que celles-ci devraient jouer un rôle central.
Pourquoi les parents d'enfants handicapés doivent-ils se battre pour faire valoir des droits dont disposent le reste de la population ? Exemples nombreux : crèches, haltes-garderies. En situation de handicap, la réussite scolaire et sociale est extrêmement dépendante de l'implication des parents**.** Comment les parents d'enfants handicapés peuvent-ils se mobiliser ? La difficulté à trouver un mode de garde (qui entraine un taux d'emploi des mères d'enfants handicapés trois fois inférieur au taux général féminin) et le fait que, parfois, le souhait d'intégration soit interprété comme une démarche de déni, rendent difficile cette mobilisation.

Mireille MASSOT : Le lien parent-enfant doit souvent être maintenu lorsque la situation est difficile, comment agir en amont pour ne pas en arriver là ? Quel est le rôle assigné aux crèches publiques ? Comment aller vers les parents qui ne se sentent pas autorisés à demander une place ? Toutes ces questions sont au cœur de l'intervention du Conseil général dans le financement des crèches, intervention désormais conditionnée à l'accueil d'enfants issus de milieux défavorisés.

Roger MASSON : Partant du constat que l'implication des familles n'a rien d'évident, quels sont les freins ? Quelles propositions peuvent être formulées par les institutions, les professionnels pour favoriser cette implication?

Marie-Luce MARTINEAU : La relation avec la famille est centrale, il faut travailler ensemble, sur un pied d'égalité. On change le rapport, une « relation vraie » voit le jour, ce qui n'est pas le cas lorsque les familles viennent ponctuellement. Cela peut leur permettre d'évoluer (comme l'a montré l'évaluation de l'action « être parent aujourd'hui et pour demain » qui vient d'être menée) d'acquérir de l'autonomie, de se prendre en main (« empowerment ») Parmi les freins, l'appellation « service social », son image même si elle tend à disparaitre mais également la peur de l'inquisition dans leur vie, renforcée par des positionnements professionnels parfois normatifs, contribuent à l'expliquer.

Laurent THOMAS:
Il est, tout d'abord, compliqué de mener sa vie et d'être parent : absence de repères, solitude des situations.

Des incohérences de fonctionnement entre professionnels et parents s'observent parfois : les professionnels pensent savoir mieux que les parents.
Reste la piste du décloisonnement. La mixité sociale doit se développer dans les lieux d'accueil et d'éducation. Elle s'observe de fait dans les centres de Loisirs Pluriels qui accueillent parents d'enfants handicapés et d'enfants valides, et cette diversité est positive.

Jean LEMESLE : La cohérence de l'action publique, entre les différents acteurs, services, métiers afin de mettre en place des projets partagés semble une condition indispensable.

Claude MARTIN : Les médias grossissent les difficultés de la relation parents-enfants en relatant avec excès ce que l'on nommait hier des faits divers et en leur assignant une portée générale. Il ne s'agit pas de difficultés nouvelles, mais au contraire relativement permanentes.

<u>Echanges de l'après-midi</u>

1. **« Politiques de jeunesses et participation des jeunes », conférence de Patricia LONCLE, enseignante-chercheure à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.**
2. **Table ronde animée par Jean LEMESLE, président du comité consultatif jeunesse, président du CRIJ Bretagne, avec :**
    - Pierre-Alexandre BATAILLE et Cyrielle HEYVANG, membres du comité consultatif de jeunes de la mission locale du bassin d'emploi de Rennes;
    - Maxime GALLIER et Betty LAUNAY, élus au Conseil régional des jeunes de Bretagne ;
    - Magali BLANDIN, éducatrice en prévention spécialisée et Christophe SAVERET, animateur socio-éducatif en prévention spécialisée, au sein de l'association Le Relais/Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine ;
    - Sylvie GILBERT et Emmanuel HALET chargés de mission au Cercle Paul Bert.

En réaction à la conférence de Patricia LONCLE, Jean LEMESLE insiste sur le fait de mettre en avant les notions de « prendre part », « avoir part » c'est-à-dire reconnaitre les jeunes en tant qu'acteurs de la société. Les espaces de pouvoirs sont investis par ceux qui ont du temps, de l'expérience. Les difficultés sont souvent liées aux trajectoires « yo-yo », à la grande mobilité des jeunes.

Roger MASSON : La faible participation des jeunes s'explique t-elle par une non-volonté politique ou un non savoir-faire des institutions?

Patricia LONCLE : Il ne s'agit pas d'une priorité pour les institutions. Mais la participation des jeunes s'avère également difficile à mettre en œuvre, demande de la technique. Quand cela marche, cela donne lieu à des expériences intéressantes.
Le public visé par les instances participatives, à savoir celui qui ne s'intéresse pas à la politique, ne vient pas, on retrouve ceux déjà sensibilisés. Comment recueille t-on malgré tout leur parole ?
Dans un contexte dans lequel les risques de précarité et pauvreté sont accentués, la participation des jeunes a évolué : ils votent moins, mais d'autres formes d'implication existent au delà des formes institutionnelles.

Cyrielle HEYVANG : Certains problèmes sont devenus ou deviennent tabous. Au sein du comité de jeunes de la mission locale, notre choix est de nous placer au plus près des autres

jeunes, de leur montrer que leurs problèmes sont aussi les nôtres. Nous devons leur faire sentir notre soutien pour trouver ensemble des solutions.
Les institutions apparaissent souvent fermées, ce qui ne donne pas envie d'aller plus loin.

Pierre-Alexandre BATAILLE : la participation des jeunes au sein de la mission locale porte principalement sur des sujets dits « jeunesse » relatifs à l'insertion, au parcours professionnel.

Magali BLANDIN : Les trajectoires « yo-yo », la pression qui s'exerce dès la scolarité ne permettent pas à des jeunes en difficulté de participer. La participation demande des disponibilités. Auparavant l'insertion se faisait par le travail, désormais les priorités évoluent selon les circonstances: accéder à un logement (partir de chez eux), être parent… donnent l'impression de devenir adulte ou citoyen (cas des jeunes mères).

Christophe SAVERET : Certains problèmes d'accès aux droits peuvent se cumuler (origine, quartier). Au sein des politiques jeunesses, l'occupation de l'espace public est mal vu (cf « apéro géant »), la société manifeste une certaine volonté de mettre les jeunes « entre les murs ».

Maxime GALLIER : Au sein du Conseil Régional des Jeunes, les élus ont la possibilité de s'intéresser aux problèmes de société et pas uniquement à des questions « jeunesse », et d'influer sur les décisions.
Les connexions entre jeunes, le fait de favoriser des lieux d'échanges entre eux se révèle parfois la meilleure solution pour leur permettre de participer.

Betty LAUNAY : Un projet a été réalisé au sein du CRJ sur l'homophobie, avec le soutien de la ligue de l'enseignement. Un court métrage a été réalisé sur ce thème. Il sera projeté dans quatre lycées de Bretagne.

Sylvie GILBERT et Emmanuel HALET : Le projet « formation jeunes adultes » du cercle Paul Bert propose un accompagnement au BAFA en contrepartie d'un engagement de 25 jours au Cercle. Il permet la mixité sociale (entre secteur sportif et socio-éducatif ; hommes et femmes ; adhérents et non-adhérents) et favorise le « vivre ensemble » avec des échanges, y compris entre jeunes de différentes classes d'âge. Ces derniers développent, à l'issue du projet, des capacités d'auto-évaluation. Déstabilisés dans un premier temps car souvent peu habitués à être responsabilisés, ils apprécient au final la confiance qui leur est faite. La remise du diplôme par les institutionnels est un moment important qui valorise leur engagement.

Roger MASSON : Il existe un certain nombre de lieux de participation des jeunes qui ne sont pas repérés et donc pas pris en compte. Si tel était le cas, ne parviendrait-on pas à un niveau d'implication identique à celui des adultes ?

Plusieurs interventions questionnent les pratiques actuelles. Les freins à la participation des jeunes ne seraient-ils pas liés aux dispositifs de participation proposés ? Dans les outils existants, il s'agit le plus souvent de consultation. De plus, la prise de parole n'est pas automatique : il ne suffit pas de proposer car souvent les jeunes ne sont pas habitués à participer. Il est important notamment d'énoncer clairement les règles du jeu.

En conclusion de la journée, Roger MASSON adresse à nouveau ses remerciements aux participants, aux intervenants, en particulier aux conférenciers dont il souligne la qualité des interventions et aux services du Conseil général pour leur appui à l'organisation.

Il indique que ces échanges ont donné le coup d’envoi d’une réflexion qui va se poursuivre au sein des comités consultatifs éducation et jeunesse.